

2025-2026

# Détails de la couverture du régime d'assurance étudiant



Association générale des étudiants du Cégep de Rivière-du-Loup inc - Formation régulière

## Services offert à tous les membres ↓

### PROGRAMME D'AIDE ÉTUDIANT | HUNI PAE

Consultations en psychologie	<b>8 consultations</b> / couverture ( <b>60 min.</b> / consultation)
Consultations juridiques, en organisation budgétaire et en nutrition	<b>1 consultation</b> / problématique / année académique
Services en physiothérapie et d'ergothérapie	<b>3 séances</b> / année académique
Services de conseils en orientation	<b>3 séances</b> / année académique

## Détails de la couverture d'assurance

*Veillez prendre note que cette couverture ne remplace pas l'assurance médicaments exigée par le gouvernement du Québec.*

### SOINS DE SANTÉ | ASSOMPTION VIE

#### Soins paramédicaux

Chiropraticien-ne Kinésologue Massothérapeute Physiothérapeute	<b>35 \$</b> / visite, max. combiné <b>300 \$</b> / couverture	max. global <b>350 \$</b> / couverture
Dietétiste-nutritionniste Podiatre	<b>35 \$</b> / visite, max. <b>200 \$</b> / couverture	

#### Soins oculaires

Examen de la vue	<b>35 \$</b> / 12 mois consécutifs
Lunettes de prescription Lentilles cornéennes	<b>100 \$</b> / 24 mois consécutifs

#### Frais complémentaires

Vaccins non couverts par la RAMQ (excluant les frais d'administration et les injections contre les allergies)	<b>60%</b> des frais, max. <b>100 \$</b> / couverture	max. combiné <b>500 \$</b> / couverture
Chambre semi-privée (hospitalisation)	<b>100%</b> des frais - <b>30 \$</b> / jour (max. 5 jours consécutifs par hospitalisation), max. <b>300 \$</b> / couverture	
Ambulance (par voie terrestre et aérienne)	<b>60%</b> des frais, max. <b>300 \$</b> / couverture	
Tests sanguins (incluant les bilans de santé) <i>Recommandation médicale requise</i>	<b>60%</b> des frais, max. <b>50 \$</b> / couverture	
Chaussures orthopédiques fabriquées sur mesure Chaussures ouvertes ou évasées ou droites (modification ou ajustement) Orthèse de pied Attelles rigides ou semi-rigides Bandages herniaires et plâtres	<b>80%</b> des frais, max. combiné <b>300 \$</b> / couverture	

## SOINS DENTAIRES | ASSOMPTION VIE

### Maximum global dentaire de 400\$ / couverture

Examen Nettoyage Radiographie Polissage	<b>70%</b> des frais (sous réserve des maximums prévus au contrat)
Traitement de canal Traitement des gencives Extraction des dents (incluant les dents de sagesse) Plombage*	<b>70%</b> des frais, max. combiné <b>300 \$</b> / couverture

\*Les plombages en composite (blanc) sont couverts pour les dents antérieures seulement. Pour les autres dents, un plombage blanc peut être posé, mais le remboursement sera basé sur le coût d'un plombage en amalgame (gris).

## MALADIE GRAVE | ASSOMPTION VIE

<b>Maladies couvertes (25)</b> Accident vasculaire cérébral (AVC) Anémie aplastique Brûlures sévères Cancer Cécité Chirurgie de l'aorte Coma Crise cardiaque Démence, y compris maladie d'Alzheimer Grefe d'un organe vital Infection du VIH dans le cadre de l'occupation Insuffisance rénale Insuffisance d'un organe vital sur liste d'attente Maladie de Parkinson Maladies du neurone moteur Méningite purulente Paralysie Perte de l'usage de la parole Perte de membres Perte d'autonomie Pontage coronarien Remplacement ou réparation d'une valvule cardiaque Sclérose en plaques Surdité Tumeur cérébrale bénigne	Capital assuré de <b>2 500 \$</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

## COUVERTURE ACCIDENT | COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA

### Soins dentaires en cas d'accident

Frais dentaires engagés à des fins thérapeutiques	<b>100 %</b> des frais, max. <b>5 000 \$</b> / accident
---------------------------------------------------	---------------------------------------------------------

### Prestations liées au remboursement de frais paramédicaux

Services soins infirmiers privés	<b>50 \$</b> / heure, max. <b>5 000 \$</b> / accident	max. <b>10 000 \$</b> / accident
Transport par ambulance	<b>5 000 \$</b> / accident	
Chambre semi-privée (hospitalisation)	<b>5 000 \$</b> / accident	
Physiothérapeute	<b>300 \$</b> / accident	
Chiropraticien.ne	<b>300 \$</b> / accident	
Frais de location d'un fauteuil roulant et d'un poumon d'acier	<b>100 %</b> des frais	
Prothèses auditives, béquilles, attelles, plâtres, minerves, supports orthopédiques	<b>100 %</b> des frais Achat ou location uniquement	

### Prestations pour frais d'étude

Service d'un.e professeur.e qualifié.e (reconnu.e par le ministère de l'Éducation)	<b>20 \$</b> / heure, max. <b>300 \$</b> / accident
Prestation pour frais institutionnels (incluant les frais de stage et de formation)	<b>50%</b> des frais, max. <b>500 \$</b> / session

### Prestation en cas de décès et paralysie

Perte de la vie	max. <b>10 000 \$</b>
Paralysie (Quadriplégie, Paraplégie, Hémiplégie)	max. <b>20 000 \$</b> / accident

### Prestation en cas de mutilations (suite à un accident)

Perte des deux mains ou des deux pieds	max. <b>10 000 \$</b> / accident
Perte de la vue complète des deux yeux	max. <b>10 000 \$</b> / accident
Perte d'une main et d'un pied	max. <b>10 000 \$</b> / accident
Perte d'un pied et de la vue complète d'un oeil	max. <b>10 000 \$</b> / accident
Perte d'un bras ou d'une jambe	max. <b>8 000 \$</b> / accident
Perte d'une main ou d'un pied	max. <b>7 500 \$</b> / accident
Perte de la vue complète d'un œil	max. <b>7 500 \$</b> / accident
Perte du pouce et de l'index d'une même main	max. <b>3 333 \$</b> / accident
Perte de la parole et de l'ouïe	max. <b>10 000 \$</b> / accident
Perte de la parole ou de l'ouïe	max. <b>7 500 \$</b> / accident
Perte de l'ouïe d'une oreille	max. <b>6 667 \$</b> / accident
Perte des quatre doigts d'une main	max. <b>3 333 \$</b> / accident
Perte de tous les orteils d'un pied	max. <b>2 500 \$</b> / accident
Perte de l'usage des deux bras ou des deux mains	max. <b>10 000 \$</b> / accident
Perte de l'usage d'une main ou d'un pied	max. <b>7 500 \$</b> / accident
Perte de l'usage d'un bras ou d'une jambe	max. <b>8 000 \$</b> / accident

En cas de pertes multiples résultant d'un (1) accident, seule l'indemnité la plus élevée sera versée.

### Prestation pour fracture complète (suite à un accident)

Crâne (enfonceur localisé)	max. <b>1 000 \$</b>	max. <b>1 000 \$</b> / accident
Crâne (sans enfonceur localisé)	max. <b>400 \$</b>	
Colonne vertébrale (deux ou plusieurs vertèbres)	max. <b>1 000 \$</b>	
Colonne vertébrale (une vertèbre)	max. <b>400 \$</b>	
Colonne vertébrale (fracture par compression)	max. <b>200 \$</b>	
Mâchoire supérieure (maxillaire)	max. <b>330 \$</b>	
Mâchoire (mandibule)	max. <b>80 \$</b>	
Hanche (fémur)	max. <b>330 \$</b>	
Pelvis	max. <b>330 \$</b>	
Rotule (patella)	max. <b>270 \$</b>	
Jambe (tibia ou péroné)	max. <b>250 \$</b>	
Omostrate (scapula)	max. <b>250 \$</b>	
Cheville (fracture de Pott)	max. <b>250 \$</b>	
Poignet (fracture de Pouteau-Colles)	max. <b>250 \$</b>	
Avant-bras (fracture ouverte ou comminutive)	max. <b>230 \$</b>	
Avant-bras (fracture non ouverte)	max. <b>120 \$</b>	
Sacrum ou coccyx	max. <b>170 \$</b>	
Sternum	max. <b>170 \$</b>	
Bras, entre le coude et l'épaule	max. <b>170 \$</b>	
Clavicule	max. <b>120 \$</b>	
Nez	max. <b>120 \$</b>	
Au moins deux côtes	max. <b>100 \$</b>	
Main (un ou plusieurs métacarpiens)	max. <b>80 \$</b>	
Pied (un ou plusieurs métatarses)	max. <b>80 \$</b>	
Os du visage	max. <b>80 \$</b>	
Une côte	max. <b>50 \$</b>	
Tout autre os	max. <b>30 \$</b>	

### Prestation pour luxation complète (suite à un accident)

Hanche	max. <b>420 \$</b>	max. <b>1 000 \$</b> / accident
Genou (réparation chirurgie primaire)	max. <b>330 \$</b>	
Épaule (réduction de fracture par un traitement chirurgical)	max. <b>250 \$</b>	
Poignet	max. <b>170 \$</b>	
Cheville	max. <b>170 \$</b>	
Coude	max. <b>120 \$</b>	
Os, du pied, sauf les orteils	max. <b>80 \$</b>	

**COUVERTURE VOYAGE | COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA**

Urgences médicales à l'étranger	max. <b>5 000 000\$</b> à vie
Durée du voyage hors province de résidence	<b>180 jours consécutifs</b>
Hospitalisation d'urgence (à l'extérieur de la province de résidence) - Chambre semi-privée - Services et fournitures fournis	<b>100%</b> des frais (frais raisonnables et habituels)
Annulation / Interruption de voyage	<b>5 000\$</b>
Transport terrestre d'urgence	<b>20 000\$</b>
Transport aérien d'urgence	<b>500 000\$</b>
Transport famille	<b>15 000\$</b>
Transport au chevet	<b>Aller-retour en classe économique</b>
Retour du compagnon de voyage	<b>10 000\$</b>
Retour accompagné d'enfants à charge mineurs	<b>5 000\$</b>
Repas et hébergement	<b>3 000\$</b> + 150\$ / jour
Retour du véhicule	<b>5 000\$</b>
Rapatriement / Identification du corps	<b>15 000\$ / 5 000\$</b>
Services médicaux IRM (diagnostic)	<b>7 500\$</b>
Accidents dentaires	<b>5 000\$</b>
Soins infirmiers	Max. de <b>50 \$</b> / quarts de travail
Services d'un médecin ou d'un chirurgien (dûment qualifié) Médicaments (délivrés sur ordonnance d'un médecin ou d'un chirurgien qualifié) Services d'un médecin anesthésiste (dûment qualifié) Services en clinique externe (fournis par un hôpital)	<b>100%</b> des frais - achat ou location (frais raisonnables et habituels)
Béquilles Lit d'hôpital Attelles Canes Écharpes Bandages Appareils orthopédiques Autres prothèses approuvées par l'assureur	<b>100%</b> des frais - achat ou location (frais raisonnables et habituels)
Chiropodiste Chiropraticien.ne Ostéopathe Physiothérapeute Podiatre	<b>300\$</b> / praticien.ne
Services d'assistance internationale	Inclus
Limite d'âge	85 ans ou moins

## ASSISTANCE VOL ET RÉTABLISSEMENT DE L'IDENTITÉ | FBA SOLUTIONS

Ce service vous permet d'obtenir du soutien téléphonique en cas de vol d'identité. L'équipe de spécialistes vous donnera des conseils pour le signalement et le rétablissement de votre identité. Besoin d'assistance ? **Composez le 1 888-721-4070.**

## ASSISTANCE ANIMAUX DOMESTIQUES | FBA SOLUTIONS

Ce service vous permet d'obtenir du soutien téléphonique sur divers sujets en lien avec votre chat ou votre chien. Besoin d'assistance ? **Composez le 1 888-721-4070.**

## SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE | EDUWISE

Ce service vous permet d'obtenir des séances privées de tutorat ainsi que l'accès au portail favorisant une meilleure organisation de vos études. **2 séances** / session, informez-vous !

### Les couvertures de votre régime sont offertes par :



**Assomption Vie**

Santé et dentaire



**La Compagnie d'Assurance  
AIG du Canada**

Accident et voyage



**FBA Solutions**

Assistance animaux domestiques  
et vol d'identité



**Huni PAE**

Programme d'aide



**Eduwise**

Service d'aide à la réussite

*Les renseignements fournis sont à titre indicatif, les clauses du contrat de couverture prévalent. Certaines limites d'âge peuvent s'appliquer. Un billet médical peut être requis et certains services doivent être rendus par un.e professionnel.le reconnu.e. Il est important de valider l'existence d'autres couvertures et de les comparer.*

Plan Major  
**On parle vrai.**

[www.planmajor.ca](http://www.planmajor.ca)

[etudiant@planmajor.ca](mailto:etudiant@planmajor.ca)